

SmageAa Concertation révision SAGE et PAPI

Synthèse des éléments

Réunion publique
&
Comités de concertation

Septembre – Octobre 2024



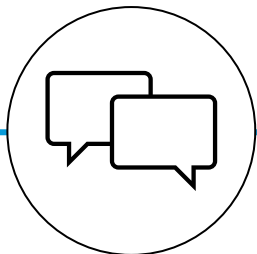
Le contexte

Le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa a engagé une concertation pour échanger avec les habitants sur **les enjeux actuels et futurs de l'eau sur son territoire**, dans le cadre de la **révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois (SAGE)** et de la rédaction du nouveau Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI).

L'ensemble des citoyens, particuliers, professionnels, ou simples consommateurs d'eau, étaient invités à participer activement à cette **concertation**. Une **réunion de lancement** s'est tenue le jeudi 19 septembre à 18h30 à Bayenghem les Seninghem. Puis des **comités de concertation** constitués d'habitants volontaires, sélectionnés parmi les personnes inscrites, ont été organisés pour chacun des trois secteurs du territoire : haute vallée, moyenne vallée et marais.

Chaque comité s'est réuni deux fois en octobre. Lors de la première réunion, les membres ont réagi au diagnostic sur la gestion de l'eau, présenté par les techniciens du SmageAa, et l'ont complété en partageant leur **propre constat ou expérience**, tout en **précisant les principaux enjeux**. Lors de la deuxième réunion, les participants ont **discuté et proposé des actions concrètes pour relever ces défis** dans le territoire.

Les rencontres



19 septembre 2024 **Réunion publique**

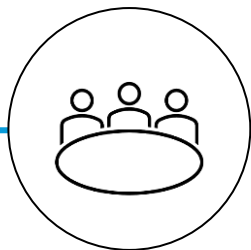
Lancer le processus de concertation

Informer sur les enjeux
des 2 documents

Apporter des connaissances
sur la ressource « Eau » à l'échelle
du territoire

Apporter une information
sur la manière de participer

50 personnes présentes



Octobre 2024 **Comités de concertation**

Rassembler et faire participer
pour alimenter les documents

Sensibiliser et apporter de la pédagogie
sur le sujet de l'eau

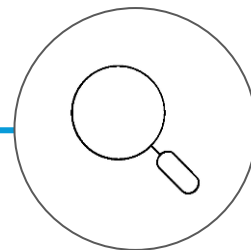
Bénéficier de l'expertise des usagers
des participants

Formaliser des propositions

Haute Vallée : 4 participants puis 2 participants

Moyenne Vallée : 10 participants puis 12 participants

Basse Vallée : 19 participants puis 20 participants



Janvier 2025 **Réunion publique de restitution**

Restituer la démarche

Présenter comment la production
issue des temps de concertation



Focus sur les dispositifs

UNE PLATEFORME DÉDIÉE

Une plateforme en ligne a été mise en place pour **accompagner la démarche de dialogue engagée**. A la fois espace de partage et d'information avec le programme des rencontres, elle permet également de consulter les synthèses des échanges et de revoir les présentations diffusées lors des réunions. **Un questionnaire en ligne** portant sur le thème de l'eau était également proposé afin d'aborder les usages quotidiens de l'eau, de faire un rapide diagnostic du niveau de connaissance, ainsi que des enjeux et préoccupations liés à cette ressource. **15 personnes y ont répondu.**

LA CONSTITUTION DES COMITÉS DE CONCERTATION

La plateforme en ligne a également été utilisée pour **centraliser les inscriptions** aux comités de concertation. Le recrutement a été diffusé par différents canaux : sur la page Facebook du SmageAa, à travers des articles dans les journaux locaux (La Voix du Nord et L'Indépendant), et lors de rencontres de proximité pendant les festivités à Fauquembergues et la fête du Parc à Longuenesse. Enfin, toutes les communes du territoire ont été **informées** afin qu'elles relaient l'information auprès de leurs habitants.

Le questionnaire en ligne (15 réponses)

RETOURS SUR 4 QUESTIONS

Les actions mises en place pour réduire la consommation chez les participants

Les 3 mesures les plus fréquemment mentionnées

1. En privilégiant **les douches** plutôt que les bains
14 fois (93.3%)
2. En installant un **récupérateur d'eau de pluie** pour arroser le jardin
14 fois (93.3%)
3. En installant des **mousseurs sur les robinets** et en remplissant son **lave-linge et le lave-vaisselle** au maximum (à égalité)
9 fois chacune (60%)

Les actions pour contribuer à la préservation de la ressource de l'eau chez les participants

Des réponses qui font sujet

Acceptez de payer un peu plus pour la gestion de l'eau est

perçue comme trop contraignante par la majorité des répondants tout comme le fait de choisir une alimentation moins consommatrice. Cela montre que le prix, le temps ou le confort représentent des obstacles majeurs au changement d'habitude. Alors que des gestes comme **utiliser des produits moins polluants ou réduire sa consommation** sont les actions les plus intégrées dans le quotidien des participants.

Le classement par importance des enjeux de l'eau sur notre territoire pour les années à venir

1. S'adapter **aux risques naturels** (inondation, sécheresse)
2. Préserver la **qualité de l'eau**
3. Assurer un **accès à l'eau** pour tous
4. Préserver la **quantité d'eau**
5. Sensibiliser davantage à des **usages raisonnés** de l'eau
6. Préserver la biodiversité dans les **zones humides**

Les actions à mener en priorité pour mieux anticiper les risques naturels d'inondations dans le contexte du changement climatique

Les 3 thématiques les plus citées

1. **Le curage et le nettoyage** des cours d'eau et l'**entretien** des berges
2. **Un urbanisme durable** : respect des zones inondables, restauration des zones humides, limiter l'urbanisation
3. Un équilibre entre **solutions techniques** (bassins de rétention, barrage) **et solutions naturelles** (plantation de haies, désimperméabilisation, récupération de l'eau à la parcelle)

Revue de presse concertation



Le début de la concertation, jeudi 19 septembre.

Phase de concertation. Le SMAGE Aa a effectivement lancé une démarche en vue de réviser le schéma d'aménagement et gestion des eaux (SAGE) de l'Audomarois, ce document de planification à l'échelle du bassin-versant qui fixe les orientations stratégiques d'utilisation, de mise en valeur et de protection de l'eau et des milieux associés. Autre but, la rédaction du nouveau programme d'actions pour la prévention des inondations (PAPI). Dans cette optique, le SMAGE a lancé une consultation pour recueillir les points de vue, expériences, idées de chacun, citoyen, consommateur, professionnel, industriel, etc. Deux réunions seront organisées avant l'hiver dans chacun des trois secteurs définis de la vallée de l'Aa* en vue de constituer trois comités réunissant une vingtaine de personnes**. « Il s'agit de recruter des personnes en fonction de leurs expériences et rapports avec l'eau en général, on ne recherche pas des experts, explique la directrice. Il s'agit bien de tenir compte des idées des futurs membres de ces comités. »

* Le secteur basse vallée (de Watten à Hallines), moyenne vallée (pays de Lumbree) et haute vallée (de Fauquembergues à Bourthies).

** Pour candidater : Smage Aa 03 21 88 98 82 ou mail : smageaa@smageaa.fr

Voix du Nord – 29 septembre 2024

20 septembre à 18:00

La concertation sur l'eau se poursuit.
Nous recherchons toujours des volontaires pour les comités de concertation

- 3 comités : haute vallée / moyenne vallée / basse vallée et marais
- 20 habitants sélectionnés parmi les inscrits
- 2 réunions par secteur
- 1 réunion de restitution en janvier

Inscriptions : <https://www.smageaa.particip-active.fr/proc.../SmageAa/1/32/>

Les dates :

- Comité Moyenne Vallée : jeudis 26 septembre et 10 octobre 18h30-20h30
- Acquin-Westbécourt, Affringues, Bayenghem-Les-Seninghem, Bléquin, Boidsinghem, Bouvelinghem, Cléty, Coulomb, Elmes, Esquerdes, Ledinghem, Leulinghem, Lumbres, Nielles-Les-Bléquin, Ouve-Wirquin, Pihem, Quelmes, Quercamps, Remilly-Wirquin, Senninghem, Setques, Vaudringhem, Wavrans-sur-l'Aa, Wismes, Wisques, Zudausques
- Comité Marais – Basse Vallée : mercredis 2 et 16 octobre 18h30-20h30
- Arques, Bayenghem-Les-Eperlecques, Blendecques, Clairmarais, Eperlecques, Hallines, Helfaut, Heuringhem, Houle, Longuenesse, Mentque-Nortbécourt, Moringhem, Moule, Noordpeene, Nord-Leulinghem, Saint-Martin-Lez-Tatinghem, Saint-Omer, Salperwick, Serques, Tilques, Wizernes, Nierulst, Saint-Momelin, Watten, Renescre, Ebbelinghem, Lynde
- Comité Haute-Vallée : mardis 1er et 15 octobre 18h30-20h30
- Ab-En-Egny, Avesnes, Bécourt, Bourthes, Campagne-Les-Boutonnais, Ergny, Herly, Rumilly, Verchocq, Wicquinghem, Zotteux, Senlecques, Viel-Moutier, Auroit, Fauquembergues, Merck-Saint-Lévin, Renty, Saint-Martin-d'Hardinghem, Thillembronne

photos : réunion de lancement de la concertation du 19/09/24

Comités de concertation

Le but est de constituer, avec des particuliers ou professionnels, une équipe et une voix sur la gestion de l'eau qui irrigue notre territoire. Participer à un comité de concertation en septembre et octobre prochains.

Les comités de concertation seront de 20 habitants environ, répartis dans les trois secteurs : haute vallée, moyenne vallée et marais.

Comment participer ?

- Remplir un questionnaire en ligne ou en papier
- Remplir un questionnaire en ligne ou en papier
- Remplir un questionnaire en ligne ou en papier

Plan d'informations et pour s'inscrire aux comités :

Le document est disponible en ligne sur www.smageaa.fr/particip-active

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

REUNION

Une première réunion publique avec le SmageAa

BAYENGHEM-LES-SENINGHEM Du 19 septembre au 16 octobre, le SmageAa organise des réunions publiques pour sensibiliser aux différents schémas d'aménagement du territoire.

De votre correspondant : **ANDRÉ BODIN**

Le SmageAa entreprend une concertation avec la population au cours de huit rencontres programmées du 19 septembre au 16 octobre, à propos du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI). La première de ces réunions s'est déroulée à la salle des fêtes de Bayenghem-les-Seninghem le jeudi 19 septembre.

Elle a permis le lancement de la démarche de concertation et a été l'occasion d'en savoir plus sur le SAGE et le PAPI, ainsi que sur les modalités de participation à leur révision avec les comités de concertation. Ceux-ci sont constitués de 20 habitants volontaires, sélectionnés parmi les inscrits. Des réunions seront organisées pour chacun des trois secteurs du territoire : haute vallée, moyenne vallée et marais. Deux réunions seront menées par secteur en septembre et octobre et une réunion de restitution commune en janvier 2025.

Une vidéo a été projetée pour présenter les actions que mène le SmageAa sur les 665km² de son territoire. La réunion s'est poursuivie avec des jeux de questions-réponses :

- Peut-on tout jeter dans le tout-à-l'égout ? La réponse est évidemment non, car les déchets polluent les cours d'eau et cette pollution se retrouve dans les nappes.
- Pourquoi les zones humides ont-elles longtemps été associées ? Pour des raisons sanitaires, agricoles et économiques.
- Faut-il conserver les barages pour limiter le risque d'inondations ? Les barages ne gèrent pas les inondations. Il faut réfléchir à des leviers d'actions plus efficaces. En France, 18,5 millions d'habitants sont exposés aux risques d'inondation, soit 26,7 % de la population, 17 millions par le débordement des cours d'eau et 1,5 million par le risque de submersion marine.

LE SAGE ET LE PAPI, KÉSAKO ?

Le SAGE a pour objet la gestion des milieux aquatiques, l'entretien, l'aménagement, la restauration et la continuité des cours d'eau, leur ralentissement pour la prévention des inondations. Le PAPI intègre les évolutions du territoire qu'il doit prendre en compte à partir du moment où le SmageAa en a connaissance. Par exemple, les usines qui cessent leurs activités avec pour conséquence la fermeture des vannes de régulation. Et le SmageAa acquiert une meilleure connaissance du territoire grâce aux réunions d'échange qu'il organise.

Indépendant – 26 septembre 2024

Page Facebook du SmageAa – 29 septembre 2024



Les préoccupations partagées

Ci-après les questionnements des participants à la réunion publique et aux comités de concertation

En lien avec les documents cadres

- L'ensemble des territoires se dotent-il d'un SAGE ?
- Quelle est la durée d'un SAGE ?
- Le SAGE de l'Audomarois s'articule-t-il avec celui du Delta de l'Aa ?
- Le SAGE peut-il imposer la plantation de haie ou de fascines ?

En lien avec les usages de l'eau (qualité, quantité)

- Quelle est la qualité de l'eau dans le marais suite aux inondations ?
- Peut-on influencer la recharge des nappes ?
- Est-il vrai que l'on ajoute des eaux de surfaces pour remplir les nappes ?
- Comment le volume d'eau prélevable a-t-il été fixé ?
- Si une industrie consommatrice d'eau souhaite s'installer sur le territoire, comment cela se passe-t-il ?
- Comment le SmageAa se coordonne-t-il avec l'ensemble des acteurs de l'eau sur le territoire ?

En lien avec la prévention des risques

- Quelle est la prise en compte des épisodes d'inondation dans les futurs projets d'urbanisme (ex. : révision des permis de construire accordés, le projet d'installation de champs de panneaux solaires...) ?
- Comment les impacts des inondations vont-ils être pris en compte dans la révision du SAGE ?
- Quelle prise en compte de l'évolution des activités économiques du territoire dans la prévention des inondations (moulins arrêtés, entreprises fermées disposant de vannes, cours d'eau détournés par les propriétaires) ?
- Comment limiter les impacts du droit privé sur l'intérêt général en matière d'inondation (ex. : fossés non curés, embâcles liés à la chute d'arbre...) ?
- Comment pallier le manque d'information des habitants lors des épisodes d'inondation ?
- Comment faire modifier le PCS ? Comment participer à sa révision ?

"Nous ne sommes pas préparés au changement climatique contrairement à d'autres pays comme les Pays-Bas"

"Il est indispensable que les élus et les habitants travaillent ensemble"

"Les visites de site ont permis de montrer concrètement sur le terrain ce qui est fait pour la gestion de l'eau"

"Les haies disparaissent de partout !"

"J'ai récemment vu le service du SPANC, qui m'a dit que j'étais le premier à avoir mis mon assainissement aux normes."

"On replante dans l'urgence mais on ne fait rien pour ceux qui arrachent"

La gestion de l'eau en questions

Sur la base des sujets abordés lors des rencontres et en lien avec les grandes thématiques du SAGE et du PAPI, il était proposé lors de la réunion publique de lancement un temps d'acculturation sous une forme ludique. Les participants étaient invités à répondre à 5 questions en lien avec la gestion de l'eau et une réponse illustrée en vidéo ou en image y était apportée. Certaines réponses aux questions ont révélé une connaissance partielle des participants sur certains sujets.

À la question "**Peut-on tout jeter dans le tout-à-l'égout ?**", la majorité du public a correctement répondu, montrant une bonne maîtrise de la gestion des eaux usées.

Pour la question sur le **recyclage des eaux usées en eau potable**, la salle était par contre divisée, bien que cela soit incorrect, soulignant la nécessité de renforcer la pédagogie sur le petit cycle de l'eau sur ce point.

Lorsqu'il s'agissait **d'estimer le nombre de personnes exposées au risque d'inondation par débordement de rivière**, seuls un tiers ont répondu correctement (17 millions), cela a permis d'apporter une information complémentaire sur l'ampleur du risque au niveau national.

Concernant **les barrages et leur rôle dans la gestion des inondations**, une majorité pensait à tort qu'ils contribuaient à limiter les risques, ce qui montre qu'il est important de rappeler que les barrages ne sont pas conçus pour cette fonction et que les moulins doivent être rendus transparents en période de crues.

Enfin, concernant **les raisons de l'assèchement historique des zones humides**, la plupart ont évoqué des motifs agricoles, alors que la réponse correcte est la sécurité, ce qui révèle la manière dont est perçue l'impact des pratiques agricoles sur la préservation des milieux par les habitants.







DES CONSTATS ET DES DÉFIS SUR LE TERRITOIRE

Lors du premier temps de concertation les membres des 3 comités ont réagi au diagnostic sur la gestion de l'eau, présenté par les techniciens du SmageAa, et l'ont complété en partageant leur propre constat tout en précisant les principaux défis par thématique.

A noter : Les propos rapportés de la page 12 à la page 17 reprennent au mieux les idées émises par les habitants, sans intervention de technicien.

USAGES DE L'EAU – préservation de la ressource (quantité, qualité)

LES CONSTATS

- De nombreux intervenants dans la gestion de l'eau

En lien avec la quantité

- Un territoire avec une ressource en eau suffisante et justement répartie
- Un manque de conscience de l'importance de l'eau dans notre quotidien car facile d'accès et donc finalement mal utilisée (exemple : eau potable de la chasse d'eau)
- Un réseau mal entretenu, 30% de l'eau qui se perd
- Un manque d'aides pour limiter sa consommation en eau
- Des collectivités pas toujours équipées pour réduire leur propre consommation d'eau et donner l'exemple
- Des essais de forage impactant directement le niveau d'eau de la rivière (haute vallée)

Une vigilance apportée sur l'utilisation d'autres sources d'eau sur l'aspect économique, l'assainissement n'étant pas facturé. Exemple : l'utilisation des eaux de pluie pour les WC est gratuite mais coûte en assainissement (Inégalité entre celui qui utilise l'eau du réseau et celui qui utilise une autre source)

- Des eaux de pluie insuffisamment collectées

En lien avec la qualité

- Une dégradation de la qualité par l'augmentation de la pollution
- Une incompréhension sur l'augmentation des seuils de potabilité
- Une agriculture qui a besoin d'eau mais qui impacte la ressource
- Une rivière parfois vue comme « un tuyau » sans prise en compte de son fonctionnement et de son milieu
- Une méconnaissance du fonctionnement des nappes
- Une méconnaissance des modes alternatifs pour l'assainissement
- *Une vigilance apportée sur les limites de la technologie qui ne peut tout résoudre*

Focus sur les acteurs identifiés*

Le monde agricole a besoin d'eau pour son activité mais ses pratiques sont également perçues comme devant évoluer pour améliorer la qualité de la ressource.

Le monde industriel est vu comme un des consommateurs d'eau qui devra le plus se limiter dans le contexte du changement climatique.

Les collectivités doivent jouer un rôle majeur dans la mise en place d'actions pour la préservation de l'eau tout en associant **les habitants** dans la planification future de la disponibilité.

Les habitants et le monde agricole étant identifiés comme les acteurs devant être prioritaires dans l'accès à l'eau dans le futur.

Autres acteurs : Gestionnaires des réseaux / Fournisseurs d'eau, les enfants



USAGES DE L'EAU – préservation de la ressource (quantité, qualité)

LES DÉFIS

En lien avec les pratiques et les mentalités

- Reconscientisation que l'eau est une ressource capitale (notamment vers le public des enfants)
- Instauration d'un dialogue continu sur la ressource via des dispositifs différents (outils d'information, concertation,...)
- Estimation juste de l'évolution de la capacité en eau du territoire et régulation des usages en fonction
- Conservation des eaux de pluie
- Valorisation des eaux usées
- Amélioration de l'entretien des réseaux
- Cohérence entre les objectifs des gestionnaires des réseaux et les organismes de gestion de l'eau
- Valorisation différenciée de l'eau en fonction de son usage : eau pour se nourrir, eau pour industrie, eau pour loisir...
- Adaptation des constructions ex. : diversification des types d'eau au sein de l'habitat (eau de récupération, eaux traitées...)
- Développement de solutions fondées sur la nature (ex. : systèmes d'assainissement alternatif basé sur de la filtration naturelle, Phytoépuration et pédoépuration) et amélioration de la diffusion de l'information
- Proposition de groupement d'assainissement en mode alternatif
- Mesure de l'impact des habitants sur la ressource en eau (compteur de consommation au niveau de l'assainissement)
- Incitation à l'économie et aux bons gestes (exemple comme c'est le cas pour le tri des déchets), mise aux normes des dispositifs individuels d'assainissement

En lien avec le monde agricole

- Implication des agriculteurs sur le sujet des ruissellements et des pollutions

"En tant qu'agriculteur je suis surpris de n'apprendre qu'aujourd'hui que la nappe est de plus en plus polluée par des pesticides."

LA PREVENTION DES RISQUES (sécheresse, inondations)

LES CONSTATS

- Des intervenants très nombreux pour gérer l'eau entre le moment où la goutte de pluie tombe et arrive à la mer. Ce qui implique de nombreuses décisions en période de crise : Port Dunkerque, Préfecture, Wateringues, VNF
- Une dégradation de l'entretien des cours d'eau
- Des capacités de pompage insuffisante à cause de problème matériel

En lien avec les obstacles aux actions de prévention

- Les règles régissant le principe de propriété privée
- Un modèle économique agricole qui n'a aujourd'hui pas d'intérêt à modifier ses pratiques (pratiques agricoles qui impactent la qualité des sols, augmentent les ruissellements)

En lien avec les causes aggravant les inondations - urbanisme

- Une artificialisation des sols et une diminution importante des prairies et de l'élevage
- De nombreux bâtiments vacants qui pourraient limiter l'artificialisation s'ils étaient réhabilités
- Une disparition des haies ou un manque d'entretien (taille bouche le fossé)
- Un manque d'entretien des fossés

En lien avec la communication vers les habitants

- Un manque d'information et de communication auprès des habitants avant et pendant les inondations (transparence)
- Un manque d'information concernant le PCS des communes

*« J'ai fait une formation
sur les inondations, on m'a défini
le territoire comme un POLDER,
j'ai été étonnée. »*

Focus sur les acteurs identifiés*

Les citoyens sont identifiés comme les premières victimes du changement climatique et les plus vulnérables face aux risques d'inondation. Ils devraient être prioritaires dans l'adaptation de la gestion de l'eau aux conditions futures devant les mondes agricole et industriel.

Les collectivités ont un rôle majeur dans la mise en place d'actions pour contribuer à la réduction des risques car perçues comme les mieux préparées pour faire face aux défis.

Autres acteurs : le monde agricole, les constructeurs

**Éléments issus des matrices
de positionnement*

LA PREVENTION DES RISQUES (sécheresse, inondations)

LES DÉFIS

En lien avec le monde agricole

- Collaboration avec le monde agricole
- Implantation de dispositifs au niveau des terres agricoles (fascines, haies)
- Travail sur la qualité des sols / les types de cultures pour conserver les eaux
- Accompagnement pour permettre la transition du monde agricole

En lien avec les habitants

- Sensibilisation des propriétaires aux impacts à l'échelle de leur parcelle
- Adaptation de l'urbanisme
- Sensibilisation et formation des habitants propriétaires de moulins à leur fonctionnement (haute vallée)
- Contrainte du nettoyage des fossés

En lien avec une gestion globale sur le territoire

Inondations

- Renforcement de la solidarité entre l'amont et l'aval
- Réflexion à l'échelle du bassin versant, en lien avec les autres SAGE à proximité
- Cohérence avec le cycle de l'eau
- Cohérence de l'ensemble des acteurs
- Levée des contraintes réglementaires sur la propriété privée
- Adaptation des PCS des communes par chaque commune et implication des habitants
- Réglementation sur le busage des fossés, dimensionnement des réseaux
- Uniformisation des règles en matière de curage de fossé
- Limitation de l'artificialisation des sols dans les projets d'aménagement (réhabilitation/construction)
- Amélioration du système d'alerte et capitaliser sur les expériences pour redéfinir les seuils pour diffuser les alertes

Sécheresse

- Anticipation des sécheresses avec des réserves d'eau (captation des eaux de pluie)
- Action sur le débit d'eau du réseau

*« Freiner l'eau et mieux
l'évacuer à la mer »*

*« Il faut faire de la
pédagogie auprès des
enfants sur le sujet de la
limitation des inondations »*

**Les actions prioritaires
concernant l'eau
dans le contexte du
changement climatique
(sécheresse, inondations)**

- 1. Limiter l'artificialisation**
des sols
- 2. Améliorer la qualité** de l'eau
en réduisant les pollutions
- 3. Réduire la consommation**
(activités économiques et
particulières)
- 4. Adapter les modes de vie**
et pratiques professionnelles
- 5. Assurer des niveaux d'eau
suffisants** dans les cours
d'eau pour assurer le bon
fonctionnement
- 6. Promouvoir la réutilisation**
des eaux usées et eaux
pluviales

**Éléments issus des matrices
de positionnement*

LES MILIEUX HUMIDES

LES CONSTATS

- Une bonne gestion des milieux humides dans chaque secteur
- De nombreux habitants du marais impliqués dans la préservation
- Une diminution du nombre de barrages et de haies plantées
- Une disparition des maillages de fossés (ex. : Lumbres) et non entretien de ceux existants
- Une disparition des mares et des prairies au profit de la construction d'habitation
- L'Inflation de l'urbanisation : artificialisation des sols, surcharge des réseaux
- D'autres territoires cherchent des solutions alternatives : utilisation de biomimétisme pour créer des ouvrages (ex : drome)
- Des documents d'urbanisme non adaptés aux milieux humides (perte au profit de l'agriculture,...)
- Des règles de gestion imposées aux habitants mal comprises (pédagogie sur le curage, la réfection des berges...)

Les acteurs identifiés

Le monde agricole est vu comme l'acteur impactant le plus les milieux humides.

Un effort collectif doit être réalisé à l'échelle des **collectivités et des mondes agricole et industriel** pour la préservation des milieux humides.

Autres acteurs : Acteurs de la gestion de l'eau (VNF, Institut des Wateringues), acteurs du tourisme (marais)

Le rôle des milieux humides et aquatiques (marais, prairie humide) selon les participants

1. **Préserver la biodiversité**
2. **Absorber et stocker l'eau**
(réduction intensité des inondations et sécheresse)
3. **Assainissement naturel**
(filtration, stockage carbone)

LES MILIEUX HUMIDES

LES DÉFIS

- Maintien, entretien et restauration des zones humides (fossés...)
- Soutien pour la restauration des zones humides chez les particuliers.
- Prise de conscience de chacun de son impact sur le milieu (gestion à la parcelle)
- Amélioration des connaissances sur le fonctionnement des milieux et les dispositifs (curage, berges) pour impliquer et éclairer les décisions (fonctionnement marais est/ouest)
- Solutions fondées sur la nature
- Développement des ripisylves (boisement de berge) et des haies
- Solutions fondées sur l'innovation

En lien avec l'urbanisme

- Limitation de l'artificialisation des sols (taxe pour les particuliers)
- Utilisation de matériaux perméables
- Identification des zones humides dans les projets urbains pour réglementer
- Équilibre entre la mobilité et l'imperméabilisation des sols

En lien avec l'activité économique

- Impliquer les acteurs du tourisme dans la préservation des milieux (taxe pour entretenir, pédagogie aux touristes)



DES PRIORITÉS IDENTIFIÉES

Les leviers d'action les plus efficaces pour une meilleure gestion de l'eau

1. Naturel

Préservation des milieux humides, plantation de haies, désimperméabilisation des sols, restauration des rivières...

2. Socio-éducatif

Sensibilisation, éducation, implication des citoyens...

3. Réglementaire et juridique

Nouvelles réglementations, politiques publiques...

4. Partenarial

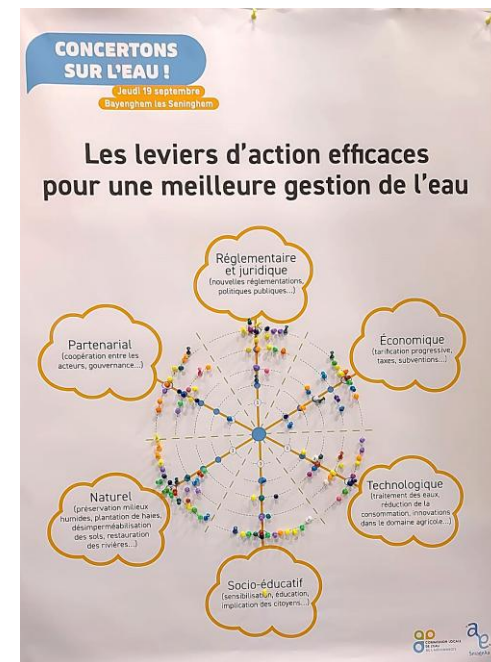
Coopération entre les acteurs, gouvernance...

5. Technologique

Traitement des eaux, réduction consommation, innovations dans le domaine agricole...

6. Economique

Tarification progressive, taxes, subventions...



Synthèse des enjeux

A l'issu des premières réunions des comités de concertation 3 grandes trajectoires ont été synthétisées sur la base des défis identifiés par chaque comité et dans chaque thématique.

Enjeu 1 : L'usage de l'eau : la préservation de la ressource (quantité, qualité)

Les habitants du territoire du SmageAa constate une connaissance partielle sur la ressource en eau et souhaitent travailler en priorité sur l'évolution des visions et des pratiques pour favoriser sa préservation dans chaque foyer et dans le monde professionnel.

Enjeu 2 : La prévention des risques (sécheresse, inondation)

La gestion de l'infiltration des eaux de pluie et du ruissellement constitue un enjeu crucial, tant pour le secteur agricole que pour les particuliers. Afin de répondre aux défis liés aux inondations et de limiter leurs conséquences, il est indispensable d'agir à la fois sur la réglementation et l'information des habitants.

Enjeu 3 : La gestion de l'eau dans les milieux naturels

La préservation des milieux humides est essentielle, et passe par une application stricte de la réglementation en matière d'artificialisation des sols avec une implication de tous (monde agricole, habitants, entreprises, acteurs touristiques) pour leur protection et leur restauration.



DES ACTIONS DES LEVIERS DES FREINS

Lors de la deuxième réunion, les participants des comités de concertation ont discuté et proposé des actions concrètes pour relever les défis identifiés dans le territoire ainsi que les leviers et les freins pour chacune d'elles

USAGES DE L'EAU – préservation de la ressource (quantité, qualité)

Sensibiliser et éduquer à la ressource en eau

Actions

- **Sensibiliser la population et faciliter l'accès à l'information sur l'eau** : organiser des événements (fête de l'eau), des temps d'acculturation, des sessions de sensibilisation, ainsi que des activités comme des ciné-débats pour informer et impliquer les habitants
- **Utiliser des moyens de communication proches des habitants** : diffusion de documents dans les boîtes aux lettres, site internet clair et accessible, pour faciliter l'accès à l'information
- **Encourager la dissociation de la consommation d'eau des charges locatives** pour qu'elle ne soit pas intégrée dans les charges globales, de manière à valoriser le coût de l'eau et inciter à une consommation responsable
- **Renforcer la connaissance des habitants sur l'état des ressources en eau** : réaliser un état des lieux pour mieux comprendre et suivre les changements dans les ressources locales
- **Rendre les habitants acteurs de la gouvernance de l'eau** : redonner du pouvoir aux habitants en développant de nouvelles formes de gouvernance directe, comme la création de "parlements de l'eau", permettant aux citoyens de participer activement aux décisions concernant la gestion de l'eau
- **Éduquer les plus jeunes** à la préservation de l'eau : former les enseignants sur le sujet de l'eau, mobiliser les acteurs concernés (comme les agriculteurs et les professionnels de l'eau) et mettre à jour les programmes scolaires
- **Renforcer les animations** concernant l'eau dans la programmation de la CCPL

USAGES DE L'EAU – préservation de la ressource (quantité, qualité)

Sensibiliser et éduquer à la ressource en eau

Leviers

- Redonner du pouvoir d'agir au citoyen
- Promouvoir la participation citoyenne
- Former les citoyens pour reconscientiser sur l'importance de la ressource en eau et le territoire
- Intégrer le sujet de l'eau au programme scolaire
- S'appuyer sur des intervenants pour sensibiliser dans les établissements scolaires

Freins

- Le faible coût de l'eau limite les incitations à économiser cette ressource, contrairement à l'électricité, dont le coût élevé encourage davantage les économies.
- La difficulté à toucher les publics et à se saisir du sujet de l'eau
- La formation des enseignants qui n'est pas toujours adaptée

USAGES DE L'EAU – préservation de la ressource (quantité, qualité)

Accompagner l'amélioration des usages de l'eau potable (réseaux, gestionnaires, valorisation en fonction des usages, mode assainissement alternatif, mesure des impacts, valorisation...)

Actions

- **Encourager des pratiques d'assainissement durables** : accompagner financièrement l'assainissement individuel durable comme la phyto-épuration et la pédo-épuration par des aides financières, favoriser l'installation de double assainissement / phyto assainissement dans les projets de construction neuve
- **Imposer des règles plus strictes** pour les habitants en zone inondable pour protéger la ressource
- **Réduire la consommation d'eau potable pour les usages non essentiels** : promouvoir l'utilisation de toilettes sèches et développer des filières de récupération, inciter à la récupération d'eaux de pluie (financement de récupérateurs), mettre en place des systèmes pour réutiliser les eaux usées et les eaux grises
- **Optimiser la consommation d'eau potable en fonction des besoins** et développer une tarification variable en fonction de la consommation d'eau
- **Créer des groupes de travail** au sein des communes pour travailler sur les sujets de l'eau
- **Améliorer l'accès aux informations sur les seuils de prélèvement** d'eau de surface

USAGES DE L'EAU – préservation de la ressource (quantité, qualité)

Accompagner l'amélioration des usages de l'eau potable (réseaux, gestionnaires, valorisation en fonction des usages, mode assainissement alternatif, mesure des impacts, valorisation...)

Leviers

- L'accompagnement financier
- Le développement des retours d'expérience
- Le changement de regard des usagers sur certaines pratiques (ex: toilettes sèches)
- L'application de la réglementation existante et son contrôle
- La collaboration avec les élus locaux

Freins

- L'amélioration de l'accès aux informations sur l'état actuel des usages de l'eau potable
- Les présupposés sur certaines pratiques qui freinent leur évolution, leur développement (ex. : toilette sèche)
- Le coût élevé des alternatives à l'assainissement pour les particuliers

*«La première chose
c'est déjà d'éviter de
consommer de l'eau potable»*



USAGES DE L'EAU – préservation de la ressource (quantité, qualité)

Accompagner les professionnels (monde agricole et industriel) à faire évoluer leurs pratiques en faveur de la préservation de la ressource

Actions

- **Réduire l'impact de l'agriculture** : limiter les ruissellements, développer une agriculture raisonnée et moins gourmande en eau, inciter les agriculteurs à adopter un modèle plus durable et respectueux de l'environnement,
- **Soutenir financièrement les efforts de préservation** : rémunérer les agriculteurs en fonction de leurs investissements pour la préservation de la ressource en eau, instaurer un système de bonus/malus en fonction de la consommation d'eau, similaire à la taxe carbone sur les véhicules
- **Améliorer la gestion de l'eau dans l'industrie** : exiger plus de transparence concernant les rejets d'eaux industrielles, obliger le traitement des eaux usées en interne
- **Promouvoir l'information et la sensibilisation** : partager davantage d'informations sur la qualité et la quantité d'eau disponible avec les professionnels agricoles et industriels
- **Favoriser des aménagements respectueux de l'eau** : limiter l'imperméabilisation des sols, empêcher l'imperméabilisation de grandes zones commerciales
- **Assurer un suivi et une reconnaissance des bonnes pratiques** : mettre en place une vigilance accrue pour éviter certaines dérives dans les pratiques de consommation et de gestion de l'eau, créer un label qui reconnaît les efforts des professionnels pour la préservation des ressources en eau

USAGES DE L'EAU – préservation de la ressource (quantité, qualité)

Accompagner les professionnels (monde agricole et industriel) à faire évoluer leurs pratiques en faveur de la préservation de la ressource

Leviers

- L'accompagnement financier adapté : faire varier les mesures d'accompagnement en fonction de la sensibilité des sites
- Assurer un suivi des pratiques et des responsabilités des agriculteurs
- La volonté politique d'accompagner le changement de paradigme agricole (inciter les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques en leur permettant de vivre de leur activité)
- La communication entre professionnels / agriculteurs et les chambres consulaires
- La formation au sein des lycées agricoles
- Le renouvellement des générations
- Des actions ciblées vers les secteurs sensibles : ne pas forcément cibler le secteur industriel mais aussi les maitres d'ouvrage publics lors d'aménagement de ZAC
- L'incitation au recyclage de l'eau

Freins

- Le modèle économique actuel privilégie le profit, souvent au détriment de l'impact environnemental
- Les intérêts des acteurs du monde agricole qui influencent fortement les pratiques, rendant difficile l'intégration de pratiques plus durables
- Les techniques agricoles et industrielles actuelles, bien que souvent optimisées pour la productivité, sont lentes à évoluer vers des méthodes plus respectueuses de l'environnement
- Les fonds qui seraient nécessaires pour accompagner les évolutions des pratiques agricoles

LA PREVENTION DES RISQUES (sécheresse, inondations)

Permettre la transition du monde agricole vers un modèle favorisant l'infiltration des eaux de pluie et limitant le ruissellement

Actions

- **Améliorer la gestion de l'eau par le ralentissement, la répartition et l'infiltration des eaux** : ralentir et répartir le flux de l'eau, encourager des pratiques qui ralentissent le ruissellement pour minimiser l'érosion des sols et les inondations (travail du sol perpendiculaire aux pentes), infiltrer l'eau de manière plus efficace pour réduire le ruissellement, stocker l'eau pour répondre aux besoins en période de sécheresse
- **Conserver les fossés naturels** qui se reforment après des événements hydrologiques pour qu'ils puissent continuer de jouer un rôle dans la rétention de l'eau
- **Renforcer la végétation** pour stabiliser les sols et améliorer l'infiltration
- **Réinstaurer les couverts végétaux en hiver** pour protéger les sols de l'érosion
- **S'appuyer sur les connaissances hydrologiques** pour identifier les zones sensibles à protéger et à végétaliser, et traduire ces informations dans les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi)
- **Accompagner l'évolution des pratiques agricoles** : sensibiliser, former et accompagner les agriculteurs à des pratiques plus durables et moins consommatrices en eau,
- **Mettre en place des incitations économiques et des aides** pour soutenir les agriculteurs dans la transition de leurs pratiques
- **Adapter la gestion foncière et réglementaire** : mettre en place des contraintes spécifiques pour certaines zones
- **Agir sur les contraintes de l'industrie agroalimentaire**

Leviers

- Le financement de formation
- L'accompagnement financier pour permettre aux agriculteurs la réinstauration des couverts
- La réglementation en lien avec les documents d'urbanisme

Freins

- Les pratiques des agriculteurs
- L'industrie agro-alimentaire

LA PREVENTION DES RISQUES (sécheresse, inondations)

Accompagner la gestion des eaux pluviales des particuliers à l'échelle de leur parcelle

Actions

- **Limiter l'imperméabilisation des sols** : favoriser des revêtements perméables, obliger les particuliers à déclarer leurs surfaces imperméabilisées
- **Promouvoir la récupération et l'utilisation des eaux de pluie** : faciliter la mise en œuvre de systèmes d'utilisation d'eaux de pluie dans les habitations, instaurer un double réseau obligatoirement dans les nouvelles constructions
- **Végétaliser les sols et les toitures** pour éviter les sols nus ou imperméables
- **Sensibiliser les usagers** sur l'impact de leurs aménagements
- **Encourager l'exemplarité dans les actions publiques** et s'en inspirer pour promouvoir les bonnes pratiques

Leviers

- La conscientisation de la co-responsabilité des usagers
- L'accompagnement financier
- La réglementation pour les projets neufs

Freins

- Le manque de prise de conscience de la part des usagers
- Le manque de citoyenneté

«Il est primordial de ralentir l'eau en amont et d'accélérer son évacuation en aval ! »



LA PREVENTION DES RISQUES (sécheresse, inondations)

Clarifier et faire appliquer la réglementation en faveur de la prévention des risques (urbanisme, entretien des fossés, projet d'aménagement...)

Actions

- **Rendre la réglementation accessible et compréhensible**, faire connaître les documents réglementaires aux usagers du territoire
- **Améliorer la formation et les connaissances des acteurs** (ex. : professionnels de la construction) sur les réglementations liées à l'eau
- **Assurer le contrôle et l'application de la réglementation** et se donner les moyens de contrôler
- **Favoriser la coordination entre les acteurs et la cohérence entre les actions** de l'ensemble des partenaires sur le sujet de l'eau

Leviers

- La réglementation
- L'élargissement du périmètre de la RB
- Le contrôle

Freins

- La volonté des usagers
- La multitude de règlements
- Le manque de moyen humain pour contrôler

LA PREVENTION DES RISQUES (sécheresse, inondations)

Améliorer l'information des habitants sur les risques

Actions

- **Renforcer et développer la culture du risque** chez les habitants et la pédagogie auprès des enfants.
- **Permettre aux habitants d'être mieux informés** sur l'état des nappes et des captages.
- **Améliorer la communication et les alertes en cas de risques** : renforcer et sectoriser les alertes à la population, offrir une information de proximité pour rassurer quotidiennement et désamorcer les fake news, **intégrer les risques dans un « livret d'accueil : le fonctionnement du marais » pour les nouveaux arrivants**
- **Optimiser et mettre à jour les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)** à la suite des inondations : mettre en place des exercices pratiques, des simulations sur le terrain pour tester les PCS, permettre aux habitants de participer à son élaboration et à sa mise en œuvre.
- **Officialiser et organiser des habitants référents** au sein de chaque commune pour servir de relais d'information.
- **Former les élus** pour qu'ils aient une meilleure connaissance du fonctionnement du marais.

Leviers

- L'information des habitants
- L'adaptation des moyens d'information aux ressources de la commune
- L'identification des personnes à risques (personnes seules ou âgées)
- L'implication des notaires et acteurs de l'immobilier dans la sensibilisation aux risques
- L'organisation de test grandeur nature
- La vulgarisation des informations (trop d'acronyme)

Freins

- Le manque d'information des habitants concernant les risques d'inondation de leur habitation (professionnels)
- Les difficultés à informer les habitants des plans de sauvegarde communaux existants
- Le manque de moyen des communes pour personnaliser l'information
- La multiplicité des acteurs et des actions

LES MILIEUX HUMIDES

Accompagner la réglementation en matière d'artificialisation des sols pour préserver les milieux humides (particuliers et collectivités) et aquatiques *

*** Les nuances apportées : bien intégrer les cours d'eau et les fossés**

Actions

- Harmoniser, maintenir et renforcer la réglementation
- Favoriser le maintien et la restauration des mares
- Développer des actions plus durables
- Rendre plus lisible les documents réglementaires : habitants du marais « Guide de l'habitant du marais »
- Assurer un suivi de l'évolution de l'information (ex. document informatif)

Leviers

- Travailler sur l'historique des milieux humides sur le territoire
- Mobiliser les acteurs de l'immobilier pour sensibiliser les habitants dès l'achat ou la location

Freins

- Manque de transparence de la réglementation notamment au niveau des PLUi
- Définition du « qui fait quoi » et « qui va faire »

LES MILIEUX HUMIDES

Impliquer les acteurs économiques (mondes agricole, industriel, touristique, de loisirs...) dans la préservation des milieux humides

*** Les nuances apportées : ajouter VNF, Etat, Conservatoire, Veolia**

Actions

- Inciter les agriculteurs à changer de paradigme
- Développer et promouvoir des alternatives naturelles aux pesticides
- Renforcer la connaissance du territoire dans les formations agricoles pour sensibiliser d'avantage
- Appliquer strictement la réglementation

- Inciter les industriels à développer des zones humides sur leur foncier non utilisé
- Travailler avec les aménageurs pour préserver et développer des zones humides autour des aménagements

- S'appuyer sur le cadre de vie (zones humides, paysages) pour développer le tourisme en territoire rural
- Sensibiliser les touristes et les pêcheurs

Leviers

- Les bénéfices pour l'image de l'entreprise qui aura développé des zones humides
- L'éducation et la sensibilisation

Freins

- Les zones humides sont vues comme des contraintes par le monde agricole : perte d'espace et de production économique direct
- « Former n'est pas gagner »
- « La règle doit être la même pour tous »
- « Les agriculteurs sont victimes de la réglementation qu'on leur impose »

LES MILIEUX HUMIDES

Sensibiliser à la préservation et à la restauration des zones humides et des milieux aquatiques (cours d'eau)

Actions

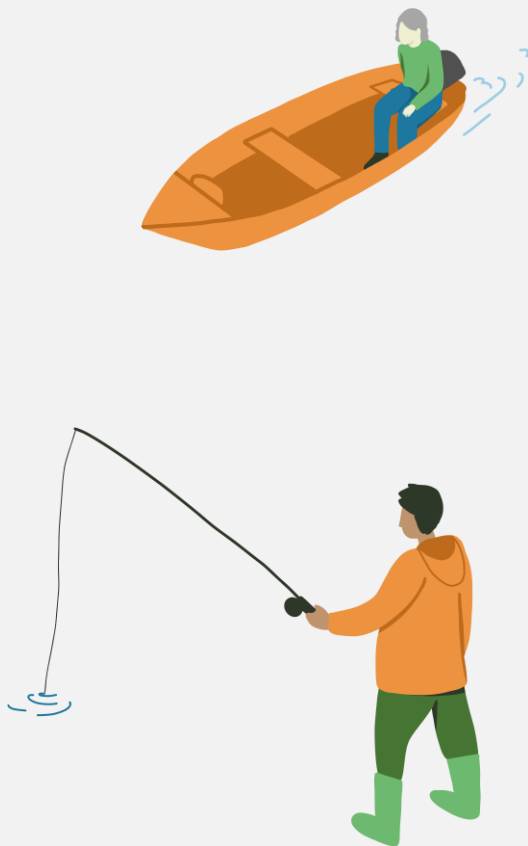
- Sensibiliser les habitants à préserver leur zone humide et aux enjeux de la biodiversité
- S'appuyer sur des réseaux existant pour sensibiliser (exemple : Hortus France)
- Organiser des événements autour de la thématique : Journée / Fête de l'eau
- Renforcer la communication entre les communes / établissements publics et les habitants « pas juste contrôler »
- Accompagner les particuliers dans l'entretien des fossés : impulser, favoriser une mutualisation en vue d'une continuité dans l'entretien des fossés
- Requalifier la notion des cours d'eau : hiérarchiser les cours d'eau, les wateringues
- Maintenir une bande inondable sur les parcelles dans le marais pour favoriser la biodiversité

Leviers

- L'émulation locale : preuve par l'exemple
- Les changements de comportements
- La continuité des actions (fossés)

Freins

- Les pratiques actuelles
- Les coûts que représentent l'entretien des fossés pour les particuliers
- Les bandes inondables ne sont pas adaptables aux petites parcelles
- L'assouplissement de la réglementation pour l'entretien des fossés



ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE

Les critères d'évaluation de cette démarche de concertation ont notamment ciblé l'expérience des participants et la qualité de la démarche participative. Ainsi, la grille d'évaluation a permis de juger l'efficacité de l'information fournie au regard du niveau de connaissance initial des participants et de recueillir leur ressenti quant à l'écoute, la prise en compte de leurs opinions et la possibilité de s'exprimer librement.

Sondage d'évaluation de la démarche (34 questionnaires)

Ci-après 5 points clés de l'évaluation de la démarche qui démontrent une satisfaction globale des participants concernant l'information, l'écoute et la possibilité de s'exprimer, mais une confiance mitigée quant à l'impact final de leurs contributions.

- 1. Renforcement significatif de la compréhension des enjeux de l'eau** : 21 participants (60%) déclarent que la concertation a "tout à fait" renforcé leur compréhension des enjeux de l'eau, et 13 autres (37%) affirment que leur compréhension a été renforcée "en partie". Aucun participant n'a exprimé de manque de compréhension suite à l'atelier.
- 2. Grande satisfaction sur la qualité de l'information fournie** : 20 participants (57%) ont jugé l'information comme "satisfaisante" et 10 (29%) comme "très satisfaisante". Seul un participant s'est dit "très insatisfait" de la qualité de l'information.
- 3. Expression large offerte** : 26 participants (74%) estiment avoir pu s'exprimer pleinement, tandis que 6 (17%) affirment avoir eu l'occasion d'exprimer leur opinion, mais de manière limitée. Aucun participant n'a ressenti une absence totale de possibilité d'expression.
- 4. Perception positive de l'écoute et de la prise en compte des contributions** : 14 participants (40%) ont qualifié l'écoute des contributions de "très satisfaisante", et 19 autres (54%) de "satisfaisante". Aucun participant n'a évalué l'écoute comme "insatisfaisante".
- 5. Confiance modérée dans la prise en compte des contributions pour les décisions finales** : Bien que 5 participants (14%) soient convaincus que leurs contributions seront prises en compte, et 14 (40%) estiment cela "probable", 10 participants (29%) restent incertains et 5 (14%) pensent que leurs contributions ne seront probablement pas prises en compte.

Remarques et axes d'amélioration proposés

Axes d'amélioration proposés

Se focaliser sur certains points importants, des enjeux spécifiques au territoire (sujets des hydroliennes)
Mixer les publics (citoyens, élus, acteurs économiques, monde agricole (syndicat ou chambre) et acteurs de la gestion de l'eau (Veolia/Suez)
Travailler en plus petit groupe pour laisser plus d'espace de paroles aux participants
Augmenter le nombre de rencontre,
Partager les participants en 3 groupes au lieu de deux afin que tous participent d'avantage
Diffuser plus l'information
Organiser des rencontres à d'autres horaires (fatigue le soir)
Repartir avec des éléments écrits, des notes
Créer des groupes de travail
Travailler sur des documents actualisés
Demander aux intercommunalités de relayer les concertations

Remarques

« Donner un joli nom à l'eau potable pour la valoriser »
« Et le Papi ? »
« Nos élus et têtes pensantes sont déconnectés de la réalité et de ce qui va arriver dans quelques années »
« Sans caractère d'obligation les préconisations peuvent rester sans suite »
« On ne touche que des personnes qui sont déjà sensibilisées mais je n'ai d'idée pour élargir, désolée »
« Difficulté à devenir « spécialiste » de la gestion de l'eau en si peu de temps et donc difficile de faire des suggestions vraiment pertinentes mais impossible de faire des concertations plus longues par manque de temps de la part des habitants volontaires... compliqué ! »
« Des réflexions trop évasives par rapport à la rédaction d'un SAGE. Je ne suis pas convaincue d'avoir contribué au futur SAGE »
« Nous restons impuissants face aux enjeux économiques »
« J'ai l'impression d'avoir fait des généralités »
« C'était agréable cette façon d'échanger mais peu sûre que cela aboutisse réellement à des avancées notables »
« Cette concertation est une excellente initiative : merci aux organisateurs et animateurs »
« Béotien en la matière j'ai beaucoup appris »
« C'était très bien ! »
« Belle initiative du SmageAa et belle implication ! »
« Il faut les renouveler les visites ! »